



# AGENT D'APPROVISIONNEMENT

Référence dans les emplois ITRF

**BAP G**

**Emploi type : OPERATEUR LOGISTIQUE (G5B45)**

**Classement statutaire dans le corps d'accueil : Adjoint technique – filière ITRF (ADTRF C2)**

**Localisation du poste : Crous de Paris**

**Mission:**

- Seconder le responsable de l'approvisionnement qu'il peut être appelé à suppléer,
- Prendre en charge les opérations de réception, de rangement, de stockage et de distribution des denrées alimentaires, des matériels et des fournitures,
- Possibilité d'assurer les livraisons sur les sites extérieurs,
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- S'assurer de la qualité des livraisons.

**Activités principales**

- Assurer sous l'autorité du responsable de l'approvisionnement la réception, le stockage et la distribution des différentes livraisons,
- Vérifier la conformité de la livraison (qualité, quantité) aux bons de commande et de livraison.
- Assurer la tenue des stocks entrées-sorties,
- Assurer la bonne tenue des zones de réception et de stockage,
- Vérifier la conformité des produits allotis avec les bons de livraison et les plannings de livraison,
- Assurer la livraison des produits,
- Veiller au strict respect de la chaîne du froid,
- Informer son responsable de toutes anomalies,
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur,
- Veiller au nettoyage et au bon entretien du véhicule placé sous sa responsabilité.

**Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public**

Dans le cadre de ses missions et lorsque la continuité du service est engagée, l'agent peut être appelé, dans la prolongation cohérente de ses activités principales, à se voir confier toute autre tâche de logistique et de service relative à la restauration.

Dans les cas particuliers de sous-service, ou dans les cas exceptionnels (notamment urgence et remplacement) de rupture de service, l'agent peut être amené temporairement, sur décision de l'autorité de gestion de proximité, à exercer des activités relevant du même emploi-type de qualification comparable et sous réserve des aptitudes, des compétences et de formation requises par celui-ci.

Lorsque les fonctions temporairement occupées le justifient, un complément indemnitaire égal à la différence de rémunération de celles-ci avec celles ordinairement occupées par l'agent lui est versé au *prorata temporis*.

**Compétences attendues (notamment pour le recrutement et l'affectation dans le réseau des œuvres):**

- Connaissance des zones de stockage des denrées alimentaires, matériels, produits d'entretien, etc...
- Connaissance des techniques de rangement et de déstockage,
- Connaissance des critères de péremption,
- Lecture des codes,
- Savoir-faire gestuel,
- Connaissance des règles de santé et sécurité au travail, d'hygiène alimentaire en vigueur,
- Capacité à utiliser un programme informatique de restauration, utilisation des logiciels métiers.

**Formations :**

Formation sur les produits et denrées, Economie d'énergie, Comptabilité, Gestuelle et ergonomie, Informatique, Habilitation électrique, Hygiène, santé et sécurité au travail, Utilisation des EPI,

**En cas de besoin, permis B.**